



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention :	108-2024
Type d'intervention :	Postulat
Motion ayant valeur de directive :	☐
N° d'affaire :	2024.RRGR.164
Déposée le :	03.06.2024
Motion de groupe :	Non
Motion de commission :	Non
Motion de la Députation :	Oui
Déposée par :	DEPU (Gullotti, Tramelan) (porte-parole)
Cosignataires :	0
Urgence demandée :	Non
Urgence accordée :	
N° d'ACE :	1143/2024 du 13 novembre 2024
Direction :	Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification :	Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif :	Adoption et classement

Pour une stratégie structurelle, pédagogique et linguistique dans le domaine de la formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne

Le Conseil-exécutif est chargé d'établir, avec les partenaires concernés, une stratégie en matière de formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne pour garantir la formation en fonction des besoins identifiés ainsi que la pérennité des sites actuels de formation.

Développement :

La formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne offre aux jeunes élèves sortants de l'école obligatoire des possibilités innombrables. Ces formations, en dual ou en plein temps, CFC ou maturité professionnelle, sont dispensées sur plusieurs sites, à Bienne, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan et Moutier (jusqu'au mi-2026), dans plusieurs écoles, publiques ou privées. De nombreux métiers peuvent ainsi susciter l'intérêt des élèves qui souhaitent entrer sur le marché du travail ou dans une école professionnelle dès la sortie de l'école obligatoire.

Dans le Jura bernois et Bienne-Seeland, ce sont environ 2600 élèves qui choisissent la formation professionnelle initiale, offrant ainsi à l'économie régionale, cantonale, voire nationale, des candidates et des candidats à l'embauche compétents, dynamiques et motivés. Les formations proposées sur les différents sites professionnels sont essentielles pour le tissu économique régional, notamment.

Dans le cadre du projet « Ecoles professionnelles 2020 », le canton de Berne a entamé une réflexion allant en ce sens pour l'ensemble du canton.

Toutefois, pour la partie francophone du canton, plusieurs éléments se sont invités dans la réflexion depuis lors, qui méritent un approfondissement de celle-ci.

Avec le départ de Moutier dans la République et canton du Jura, la formation initiale professionnelle dans la partie francophone du canton de Berne va connaître des bouleversements en termes de localisation de l'enseignement. Le ceff ARTISANAT installé à Moutier jusqu'au 31 décembre 2025 sera déménagé à Bienne avec toutes les formations qu'il dispense actuellement.

Les réformes dans l'enseignement des métiers ont également un impact direct sur les institutions de formation, notamment commerciales. Ainsi, quatre écoles dispensant aujourd'hui cette voie de formation seront amenées à réfléchir dans les mois à venir sur leur avenir en tant qu'institution et sur la répartition des filières.

Le projet « Avenir Berne Romande », dont le contenu a été approuvé par le Grand Conseil en mars 2023, définit plusieurs localités comme sites hébergeant un pôle de formation dans le Jura bernois (La Neuveville, Tramelan, Saint-Imier).

Avec la fin de la Question jurassienne, les rapports entre la Ville de Bienne et le Jura bernois vont prendre un nouvel essor qu'il faut organiser en matière de formation professionnelle initiale pour encourager les synergies, renforcer les liens avec le tissu économique des deux régions. Il est essentiel de trouver une synergie et un équilibre entre les deux régions de sorte à ce qu'aucune d'entre elles ne se sente lésée.

Le bilinguisme, qui est une carte de visite déployée par le canton, est une richesse culturelle et une opportunité sur le monde du travail qui doit avoir sa place dans la réflexion.

Les changements mentionnés ci-dessus vont profondément marquer le visage de la formation professionnelle initiale. Il est nécessaire pour une question de collaboration entre régions francophone et bilingue du canton qu'un outil stratégique soit développé. L'étude préalable réalisée par les associations de communes Jura bernois, Bienne et Seeland Biel/Bienne ne pouvait pas en tenir compte dans leur globalité.

Par conséquent, le Conseil-exécutif est invité par ce postulat à élaborer une stratégie pour la formation professionnelle initiale dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne en termes structurel et pédagogique, en tenant compte de l'existence des pôles de formation contenus dans le projet ABR et des écoles sises à Bienne et en collaborant avec les institutions politiques en place (CJB, CAF, Députation), les directions des écoles concernées, ainsi que les représentantes et représentants de l'économie.

Réponse du Conseil-exécutif

Le transfert de la commune de Moutier du canton de Berne dans le canton du Jura au 1^{er} janvier 2026 a conduit le canton de Berne à lancer le projet « Avenir Berne romande » (ABR), qui comporte trois volets : il vise à donner un nouveau souffle au développement du Jura bernois, à revaloriser la composante romande du canton et à renforcer son rôle de canton-pont bilingue entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Ce projet inclut également le domaine de la formation professionnelle initiale.

En réaction à la perte du site du Centre de formation professionnelle Berne francophone « ceff ARTISANAT » installé à Moutier, le canton a décidé de déplacer cette partie du ceff à Bienne en août 2026. Les professions qui seront enseignées à l'avenir au ceff ARTISANAT de Bienne ont été communiquées au public au début de l'été 2024.

Ce déménagement a des conséquences sur la situation des écoles professionnelles à Bienne. C'est pourquoi des échanges intenses ont lieu entre le ceff ARTISANAT et le Centre de formation professionnelle / Berufsbildungszentrum Biel-Bienne (CFP BBZ Biel-Bienne) sur le rôle des deux institutions à Bienne. Ainsi, des représentantes et représentants des deux institutions étudient actuellement la question de l'organisation des solutions transitoires.

Même si, avec le départ de Moutier, le centre de gravité des francophones du canton se rapproche de Bienne, le canton de Berne continuera à tenir compte, dans ses décisions futures, des intérêts du Jura bernois et de l'ensemble de la population et des entreprises francophones.

Les échanges entre le canton, d'une part, et le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), d'autre part, sur les thèmes en lien avec la formation professionnelle initiale sont institutionnalisés. Dans ce contexte, une personne a nouvellement été mandatée pour promouvoir les places d'apprentissage francophones à Bienne.

La collaboration en matière de formation professionnelle avec les cantons du Jura et de Neuchâtel (collaboration BEJUNE) se poursuivra même après le transfert de Moutier dans le canton du Jura. Des classes communes ont été mises en place dans plusieurs professions. En outre, le canton de Berne accueille, dans certaines professions, des élèves de l'ensemble de la Suisse romande dans des classes intercantionales. Il continuera de s'investir pour proposer de telles formations.

Dans la formation professionnelle initiale, les principes pédagogiques et didactiques sont édictés au niveau national dans les ordonnances sur la formation et les plans de formation. L'approche pédagogique de l'orientation sur les compétences opérationnelles est aujourd'hui mise en œuvre dans la majorité des domaines professionnels. Par conséquent, le canton n'a qu'une marge de manœuvre réduite dans la définition des contenus d'enseignement. Le cadre didactique est cependant défini selon une démarche novatrice.

Ainsi, le canton de Berne s'investit particulièrement en faveur du bilinguisme et de la mobilité. À cet égard, plusieurs projets ont vu le jour ces dernières années dans la région de Bienne et du Jura bernois.

Le canton de Berne a relevé le défi de la transition numérique en introduisant une stratégie AVEC (Apportez votre équipement personnel de communication) à l'échelle cantonale. Le canton de Berne joue ainsi un rôle novateur, notamment par rapport à la Suisse romande.

En outre, à partir de 2025, les subventions cantonales attribuées aux formations modulaires pour adultes dispensées au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan seront augmentées de manière substantielle.

Au plus tard au quatrième trimestre 2024, un projet visant à analyser les offres de la formation professionnelle commerciale dans la partie francophone du canton sera lancé en impliquant les partenaires concernés.

En conclusion, le canton n'a de cesse, en coopération avec ses partenaires dans les domaines concernés, de développer de manière stratégique une offre de formation professionnelle initiale profitable aux personnes en formation, aux entreprises et à l'économie sur l'ensemble du territoire cantonal francophone. Par conséquent, le Conseil-exécutif estime que les demandes formulées dans le postulat sont satisfaites.

Destinataire
– Grand Conseil